



**PROJET ASSOCIATIF
DE LA FEDERATION
ARDECHOISE
DES CENTRES SOCIAUX
2012-2016**

Ce nouveau projet fédéral s'inscrit dans la continuité du travail entrepris par la fédération depuis 2005 :

- Le projet d'orientation adopté lors de l'Assemblée générale 2005.
- La réflexion et le débat menés en 2004 – 2005 autour du poste de délégué, le choix d'un recrutement en direct par la Fédération.
- La mise en œuvre du projet fédéral précédent adopté en 2006.
- La décision de l'AG de la FCSF clarifiant les missions fédérales.
- La démarche congrès 2013 initiée par la FCSF, le recueil de plus de 80 motifs d'indignation en Ardèche, l'université fédérale de Sangatte

Il est le résultat de nombreux temps de réflexion et de formalisation.

- Les échanges avec l'ensemble des adhérents animés par des administrateurs fédéraux à partir d'une grille d'enquête afin de s'appuyer sur une connaissance fine des territoires (enjeux et évolution), les projets des centres sociaux et leurs attentes vis-à-vis de la fédération.
- Des temps de travail lors de trois Conseil d'administration afin d'affiner notre vision politique et stratégique, ainsi que les causes que nous voulons défendre pour les 5 années à venir.
- 4 temps de travail avec les autres fédérations de centres sociaux de Rhône-Alpes et notre union régionale qui tous renouvelle leur projet cette année afin de nous mettre en cohérence
- Le travail d'un bureau pour réaliser la rédaction d'un avant-projet.
- La mise en débat, l'amendement et les corrections lors du Conseil d'administration du 13 mars de l'avant-projet.
- Son adoption en Assemblée Générale le 12 mai 2012 à Annonay

Il est le fruit d'un investissement collectif et marque une nouvelle étape de la vie de la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux.

SOMMAIRE

| | |
|--|----------------|
| 1. Présentation du contexte | Page 4 |
| Histoire de la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux (p.4) | |
| Présentation du réseau fédéral en 2012 (p.5) | |
| Evaluation du précédent projet (p.6) | |
| 2. Notre horizon commun | Page 8 |
| Nos constats (p.8) | |
| Nos motivations (p.9) | |
| Notre vision du centre social (p.10) | |
| 3. Notre stratégie fédérale | Page 11 |
| But de la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux (p.11) | |
| Principes d'action (p.11) | |
| Les fonctions fédérales de bases (p.12) | |
| 4. Notre organisation associative | Page 13 |
| Les instances | |
| Les autres formes du travail fédéral | |
| 5. Nos ressources humaines | Page 14 |
| Les ressources humaines internes | |
| Les ressources humaines externes | |
| 6. Notre économie de projet | Page 15 |
| Les cotisations | |
| Les subventions | |
| Les prestations | |

1. Présentation du contexte

- Histoire de la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux

Du Comité Départemental à la Fédération :

- ↪ Une longue démarche amorcée dès 1982, accompagnée par la Fédération Nationale des Centres Sociaux, conduit les 11 Centres Sociaux existant en Juin 1989 à la constitution officielle du CO.DE.C.S.A. Les missions confiées au tout nouveau comité s'articulent autour d'une fonction politique de regroupement, de représentation et de reconnaissance, de développement et d'une fonction technique de soutien à la gestion, à la formation, à l'information et à l'animation des projets des centres.
- ↪ Une convention liant la F.C.S.F, Le G.R.A.C.S (ex - U.R.A.C.S), et le CODECSA sera signée le 22 Octobre 1990 afin d'accompagner le Comité vers l'étape suivante de mise en fédération des Centres Ardéchois.
- ↪ Fin 1990 Une première convention d'action est signée avec le département. Elle marque le début d'un partenariat et d'un dialogue constructif qui se poursuit aujourd'hui avec le Conseil Général de l'Ardèche. Elle visera à faciliter l'insertion des bénéficiaires du R.M.I par des actions d'alphabétisation et d'Aide Educative Budgétaire (AEB).
- ↪ En 1991, le logement constitue déjà une priorité pour certains centres qui s'engagent via le CODECSA dans la réflexion pour la mise en place du PDALPD (Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées). Une priorité qui reste d'actualité aujourd'hui, par un investissement de plus en plus soutenu des Centres dans la cadre de l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL).
- ↪ Le CODECSA s'attellera également à la rédaction d'un important document intitulé « Centres Sociaux Ardèche – Présence sociale, réalité économique » destiné à l'information des partenaires sur les capacités départementales du réseau. Un bulletin d'information annuel de qualité sera édité. Il deviendra par la suite lettre d'infos à usage interne.
- ↪ En Février 1992, Le Département reconnaît par convention le rôle de coordination des centres sociaux joué par le CODECSA. Elle vise à mieux coordonner l'action des Centres Sociaux avec celle des Circonscriptions d'Action Sanitaire et Sociale via les Centres Médico – Sociaux. Elle s'accompagne d'un important concours financier qui n'a jamais été interrompu depuis.
- ↪ En Novembre 1992 La Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux sera créée et ses statuts déposés. Les Centres sont alors au nombre de 14 pour l'Ardèche. Le parcours de celle-ci sera chaotique alternant les périodes constructives (convention interinstitutionnelle de 1997, Festival des initiatives en mai 1999) et les périodes de crise (1999, 2004). L'accompagnement des Centres en devenir (Villeneuve de Berg, Tournon) ainsi que celui des Centres en difficulté (Largentière, ASA Aubenas) occupera la plus grande partie du ½ temps de travail du délégué fédéral.
- ↪ En 2004 la fédération met fin à la convention qui la lie à l'association des centres sociaux et familiaux d'Annonay pour la mise à disposition de son délégué, en 2005 elle recrute directement son délégué.
- ↪ En 2006, elle adopte son nouveau projet, qui servira de référence pour son action jusqu'en 2011.
- ↪ En 2010, elle recrute un chargé de mission pour développer le travail d'animation et de qualification du réseau.

- **Présentation du réseau fédéral en 2012**

Les Adhérents

Le réseau fédéral est composé des 15 centres sociaux du département et une association d'animation à Aubenas.

Parmi ces centres, 12 sont en gestion associative :

- L'ASA d'Aubenas, le Centre Social Intercommunal du Pays de Valgorge, le Centre social « Jean Marc Dorel » Du Pouzin, le centre social « Revivre » des Vans, la MJC/MPT de La Voulte, le Centre social de Tournon, Le Centre social « la Pinède » de Villeneuve de Berg, le Centre social de Saint Agrève et le centre social « CELFS » au Teil sont chacun portés par une association

- Les Centres sociaux « Bernaudin », « Ripaille Zodiaque », « la Croze » sont portés par l'Association d'animation des Centres sociaux d'Annonay.

1 centre est géré directement par la CAF d'Aubenas :

Le Centre social « Seibel » d'Aubenas,

2 centres sont gérés par des CCAS

« L'espace social » de la Voulte et « l'art des liens » de Privas

La Fédération

La Fédération est administrée par un conseil d'administration de 28 personnes, issues des 15 centres sociaux et 4 membres de droit (CAF de l'Ardèche, Conseil Général de l'Ardèche, MSA Ardèche-Drôme-Loire)

Le dialogue est riche avec les tous les centres, qui ont tous investi l'espace fédéral. Les solidarités entre les centres se développent.

L'élaboration du projet fédéral en liaison étroite avec les autres fédérations de Rhône-Alpes et l'union régionale a été une occasion de renforcer des liens et de développer de la cohérence et des synergies.

Le partenariat institutionnel

Depuis plusieurs années, le partenariat avec la Conseil Général, la CAF et la MSA, est formalisé dans le cadre d'une convention inter partenariale.

Ce partenariat construit depuis plusieurs années permet une véritable synergie entre les partenaires de la convention pour un accompagnement des centres au sein de leurs territoires.

Cette convention reconnaît la fonction d'animation globale des centres sociaux sur leur territoire de compétences.

Les centres sociaux bénéficient de financements de fonctionnement par le Conseil Général (calculés selon les mêmes modalités que la prestation d'animation globale de la CNAF) et de subventions d'investissements.

La convention inter - institutionnelle arrivera à terme à la fin de l'année 2012. Nous avons convenu avec les partenaires de travailler dès le premier semestre de cette année à son renouvellement. Cela fera l'objet d'une concertation avec les adhérents de la Facs.

- Evaluation du projet 2006 - 2011

Lorsque nous avons écrit notre projet, celui-ci s'inscrivait à la fois dans la longue histoire des centres sociaux et en particulier ceux du département, mais aussi dans une sortie de crise au sein de la fédération Ardéchoise, et de relations difficiles avec le Conseil Général.

Deux axes avaient donc structurés le projet

- Promouvoir une forme d'action sociale, qui contribue au renforcement du « pouvoir d'agir » de chaque personne et du dialogue constructif entre la « société civile » et la « société politique. Développer la participation active des habitants,
- Développer un fédéralisme actif et participatif, accompagner les centres dans leur action, qualifier les projets et les personnes, animer un réseau actif, s'inscrire dans un partenariat de projet avec les institutions

L'ensemble du travail que nous avons conduit sur cette période était guidé par ces deux axes. Nous avons pour conduire notre action à la fois:

- **Mener un travail d'appui au quotidien auprès des centres,**
- **Développer des projets communs**
- **Mis en place et animé des temps de formation**

Où en sommes-nous aujourd'hui :

Nous avons lors de l'AG 2010, évalué notre projet fédéral, ce qu'il avait fait avancer dans les centres, à partir d'entretien que nous avons conduit.

Nous avons alors principalement constaté collectivement :

- Que la question de la place des habitants dans les projets sociaux, dans les actions avait progressé, et que bien des centres aujourd'hui ne concevaient plus leur action sans que des personnes concernées ne soient impliquées,

La démarche participative est devenue un axe majeur du contrat de projet du centre socioculturel. Il est défini de manière transversale dans toutes les actions entreprises par le centre. Cette méthode qui consiste à écouter la parole des habitants, et l'accompagnement qui en résulte a été l'aboutissement du travail entrepris par le centre sur l'année 2008. (Acteurs du CS de St Agrève)

Au Pouzin, la démarche du projet du Centre est plus directement bâtie en lien direct avec la vie locale. Une structuration sur la conduite du projet sur deux axes : 1ère développement du projet "construire avec les habitants ». 2ème Gestion des activités traditionnelles du Centre. Pour ce faire nous avons mis en place trois groupes de travail.

- *Cadre de vie (travail sur l'accessibilité)*
- *Vie sociale Locale (travail sur fête de village, téléthon, convivialité)*
- *Jeunes (organisation de concerts, travail sur un projet de local jeunes)*

La Fédération a favorisée la démarche globale à travers notamment une formation des professionnels appuyée sur une méthodologie participative

- Que le portage par des bénévoles s'était renforcés,
A Villeneuve de Berg, le travail avec la Fédération a permis de repositionner le CA dans son rôle lors de l'AG, des CA ou autre réunions. La mobilisation d'habitants (le pouvoir d'agir) est devenue un « incontournable » dans la pratique des professionnels. Au quotidien l'association des habitants a été confortée ...

- Que les méthodes d'animation s'étaient enrichies,
A Tournon, pour les groupes d'animation adultes, les nouveaux outils transmis par la fédération ont apporté un plus ...

Concernant notre fédéralisme, nos relations avec les adhérents, il nous semble aujourd'hui que la crise est derrière nous. Il n'y a plus aujourd'hui de centres qui ne soient peu ou prou impliqués dans le réseau fédéral. La confiance est revenue tant à la fois des centres vers la fédération mais aussi des centres entre eux. Nous observons de multiples collaborations, soutiens qui n'auraient pas été possible il y a 7 ans. Les groupes de travail de pairs sont des moments importants et attendus pour les personnes. L'équipe fédérale est souvent sollicitée pour un appui, un regard, un soutien ...

La fédération, qui a augmenté son niveau d'exigence dans la reconnaissance des centres est suivie par ses membres. Ainsi le Directeur de l'espace social de La Voulte, lorsque nous avons reconnu le centre comme membre de plein exercice de la fédération nous a dit combien cette exigence a facilité la mise en place d'un comité d'usager.

Concernant nos relations partenariales institutionnelles, celle-ci ont évolué au cours de ces années. Elles sont aujourd'hui basées sur un respect mutuel et la transparence. Elles permettent de construire des actions, des politiques publiques au service des centres, des territoires et des personnes.

Nous avons réussi à construire de nouveaux partenariats, contribué à réinscrire les centres sociaux dans une relation régulière avec les unités territoriales d'actions sociales du CG au travers, notamment de la mise en place du Pacte Territoriale de l'Insertion dont nous sommes l'un des signataires.

Toutefois, l'impression générale est que nous sommes dans la seconde partie d'un parcours collectif.

La transformation est en cours, mais n'est pas terminée, il faut encore avancer :

- **Dans l'animation des groupes,**
- **Dans notre capacité à aller d'actions ayant pour objet l'épanouissement des personnes vers des actions ayant aussi une visée émancipatrice,**
- **Dans notre capacité à développer et entretenir un partenariat associatif fondé sur le partage de la visée stratégique,**
- **Dans la montée en puissance politique des conseils d'administration de nos associations,**
- **Dans notre capacité à agir dans l'espace public ...**

2. Notre horizon commun

- Nos Constats

Nous pensons que notre société n'est pas organisée autour d'un projet porteur de sens et d'espoir, que cette absence de projet politique ambitieux crée un déséquilibre dans lequel l'économique prime sur l'humain, l'individu sur le collectif.

Au niveau culturel

- ♣ Il y a de plus en plus de personnes exclues du monde du travail et des statuts sociaux qui lui sont attachés. Les chômeurs sont aujourd'hui montrés du doigt, comme s'ils étaient les coupables de la situation qu'ils subissent.
- ♣ L'école, l'éducation n'offrent plus une garantie d'insertion professionnelle, de promotion sociale.
- ♣ Dans une société qui manque de repères communs, la pluralité des références culturelles fractionnent les solidarités collectives, renforcent les communautarismes.
- ♣ Dans un contexte économique difficile chacun tend à se replier sur lui-même et à défendre ses acquis.
- ♣ L'individualisation des parcours et des modes de vie progressent, l'évolution des familles (familles monoparentales, recomposées, mobilité de la famille ou d'un de ses membres) se poursuit et mettent à mal les solidarités familiales.
- ♣ Les jeunes, les immigrés sont bien souvent désignés comme une population à risque pour la société.

Au niveau économique

- ♣ La domination d'une logique économique marchande et de valorisation des capitaux avec des régulations a minima, nient de plus en plus les personnes et les rapports sociaux.-
- ♣ La disparition progressive des services publics de proximité (poste, école, hôpital, gare ferroviaire...) renforce les clivages territoriaux et conduit à une désertification de certains territoires.
- ♣ Pour une part grandissante de la population, les inégalités augmentent souvent de manière irréversible et n'offrent plus de perspectives d'évolution même si les enfants font des études.
- ♣ Pour certains, la solidarité qui s'exerce par l'impôt, les cotisations sociales devrait être en partie ou en totalité abandonnée. Les politiques redistributives sont perçues comme de l'assistance (là où leurs créateurs avaient privilégiés les solidarités) et sont peu à peu détricotées.
- ♣ Le chômage ne cesse de croître. De nombreuses entreprises ont fermé leurs portes depuis 5 ans. Les exploitations agricoles ont de plus en plus de mal à assurer un équilibre économique.
- ♣ Le coût de l'énergie et des loyers conduisent nombre de nos concitoyens vers l'endettement, la précarité. Les familles que nous accueillons sont parfois confrontées à des choix draconiens : se loger, se chauffer, manger... Les distributions alimentaires reçoivent toujours plus de personnes, toujours plus en situation de difficultés économiques.

Au niveau politique

- ♣ La réforme territoriale à venir, les redécoupages des intercommunalités par les préfetures, laissent de moins en moins de place aux citoyens pour agir, et éloignent les décisions de la proximité.
- ♣ Les décisions prises par nos gouvernants, dressent des catégories les uns contre les autres, les jeunes contre les vieux, les salariés contre les retraités, les travailleurs contre les chômeurs.
- ♣ Les populations sont peu associées au choix de société. Face aux enjeux auxquels nous devons faire face et construire de nouvelles réponses, il n'est pas mis en place de réflexion collective. La pédagogie préconisée consistant alors à trouver des éléments pour convaincre du bienfondé de la décision déjà prise.
- ♣ Il n'y a pas de contre-modèle dominant proposé, comme dominant de proposé, comme s'il n'y avait qu'une seule manière de lire le monde

- Nos motivations

Ces mutations rapides de notre société nous rappellent quelles sont nos convictions et nos motivations. Celles-ci sont inscrites dans la Charte adoptée en Assemblée Générale de la FCSF en juin 2000.

Au niveau culturel

◆ Nous entendons « Agir pour une société plus solidaire », élément de partage et de co-construction de la relation humaine.

Cette solidarité renouvelée se doit d'être un outil d'échange entre les cultures, les générations, les familles. Elle doit s'exercer entre les associations et concourir à un rééquilibrage entre nos territoires.

◆ « Des pratiques d'éducation populaire », d'éducation, de promotion sociale où des adultes grandissent avec les jeunes en humanité, où l'on est capable de passer de problèmes individuels à des questions collectives, où l'on apprend à agir collectivement pour une transformation sociale, où l'on affirme des valeurs, où l'on valorise les savoirs issus de l'expérience.

Au niveau économique

◆ Nous entendons « Agir pour une société plus juste », en participant activement à la lutte contre la pauvreté économique et la précarité. Nous affirmons le droit au logement pour tous. Nous voulons vivre et construire un engagement solidaire qui permet la reconnaissance politique pour une construction collective plus juste.

◆ Nous voulons mettre en œuvre « Des pratiques d'économie sociale et solidaire » où se développent des coopérations, des mutualisations et la prise en compte de chaque situation financière personnelle dans nos propositions d'actions.

Au niveau politique

◆ « Agir pour une société plus démocratique », c'est œuvrer pour que chacun soit reconnu, puisse s'inscrire dans une démarche citoyenne et soit en capacité de construire collectivement les revendications et projets nécessaires au développement de son territoire et au mieux vivre ensemble.

Nous nous engageons à favoriser la parole de chaque habitant par une démarche appropriée.

◆ « Des pratiques de participation citoyenne » qui permettent à chacun d'avoir voix au chapitre, d'organiser la délibération sur les questions de société et qui valorisent les capacités d'analyse des habitants.

Nous affirmons de longue date, que quel que soit son statut social, économique, culturel, toute femme et tout homme entend être l'auteur de son existence individuelle et collective,

Conformément à la charte des Centres sociaux, nous entendons œuvrer pour que les centres sociaux soient des acteurs originaux du développement Social Local.

« Nous croyons que ces dimensions ne peuvent advenir que si tous les habitants, notamment ceux des milieux populaires retrouvent du pouvoir d'agir dans leurs vies et sur leurs territoires. Nous croyons notamment à l'affirmation d'une citoyenneté active et locale où des citoyens sont au quotidien :

- *ouverts au dialogue*
- *passeurs de frontières*
- *forces de propositions visant l'intérêt général »*

Nous appelons à la constitution d'une politique du développement social des personnes et des territoires fondée sur la valorisation des capacités d'actions émancipatrices des individus et des groupes acteurs de l'histoire commune, à laquelle nous souhaitons apporter notre contribution.

- Notre vision du centre social

Nous nous inscrivons dans la Charte fédérale des centres sociaux de France en considérant que « *le centre social entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capable de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire* »

Nous reprenons à notre compte la déclaration finale du congrès 2005 de la FCSF qui précise que « *les centres sociaux sont des outils communs que se donnent des hommes et des femmes, partageant le même espace de vie, pour développer la capacité de chacun à construire son existence en relation avec autrui et développer une citoyenneté active. Leur méthode propre est d'associer les démarches individuelles à des actions collectives locales à partir des besoins et problèmes concrets vécus par les personnes. Ils mettent en œuvre le principe de la coopération de préférence à celui de compétition. Ils refusent l'assistanat qu'elles qu'en soient les formes. Ils rejettent la relation consumériste dominante. Ils sont des lieux où peuvent se développer des actions engageant les personnes elles-mêmes* ».

C'est pourquoi :

- ♥ Nous œuvrons pour des centres sociaux qui associent la population de leur territoire aux actions qu'ils construisent
- ♥ Nous œuvrons pour que les centres sociaux soient des lieux de formation « citoyenne » pour chaque personne quelles que soient ses ressources, ses capacités, ses compétences. Nous rêvons que nos directeurs et les responsables associatifs puissent consacrer une partie de leur temps à cette action.
- ♥ Nous œuvrons pour que nos accueils soient des lieux ouverts, conviviaux, qui permettent aux populations de se rencontrer, de construire des projets communs.
- ♥ Nous œuvrons pour des centres sociaux, où toute la programmation n'est pas figée, où il reste des espaces et du temps pour des projets, des initiatives de la population.
- ♥ Nous œuvrons pour des centres sociaux qui sortent de leurs « murs » pour aller au-devant des habitants, des associations, des acteurs de leurs quartiers, villages, villes.
- ♥ Nous œuvrons pour des centres sociaux dans lesquels Administrateurs et Professionnels travaillent ensemble, en collaboration à la mise en œuvre du projet et des actions.
- ♥ Nous œuvrons pour que les équipes de professionnels soient en capacité d'accompagner des formes d'engagement diverses, imaginatives et créatives dans leurs méthodes, au service de cette mobilisation.
- ♥ Nous œuvrons pour des centres sociaux qui construisent des réponses aux besoins des populations en s'appuyant sur les désirs, les envies d'agir, les capacités des personnes. Nous rêvons que cette forme de travail œuvre à la reconnaissance de chaque personne.
- ♥ Nous œuvrons pour des centres sociaux qui inventent avec les autres associations de leur territoire les réponses aux défis sociétaux qu'il leur faut relever.
- ♥ Nous œuvrons pour de centres sociaux qui puissent créer des temps de rencontres, de partages, de débats autour de questions de société.
- ♥ Nous œuvrons pour des centres sociaux qui, revendiquant l'autonomie de leur projet, soient capables d'en négocier les finalités et les moyens avec leurs partenaires dans le cadre d'un dialogue sur les enjeux, prenant en compte les politiques publiques de nos interlocuteurs, voire participant à leur élaboration. Nous souhaitons que cette contractualisation se fasse dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs.

Dans une visée d'intérêt général, les centres sociaux et leur réseau fédéral s'engagent à créer, soutenir et développer des « groupes d'habitants en coopération ouverts aux forces vives du territoire ». Ces groupes participeront à la construction d'une expertise vécue et de solutions citoyennes sur les grandes questions de société (logement, emploi, culture, intégration, isolement...). Ces habitants réunis participeront en acte à la cohésion sociale et à la vitalité démocratique de leurs territoires

La déclaration des 7 fédérations de Rhône-Alpes pour le Congrès 2005 de la FCSF

3. Notre stratégie fédérale

- Orientations de la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux en cohérence avec la FCSF et les centres sociaux Ardéchois

Contribuer à la lutte contre la pauvreté économique et la précarité,

Revendiquer le droit à l'éducation pour tous et à la promotion sociale des citoyens

Contribuer au dialogue entre les citoyens et les élus et/ou institutions

- Principes d'action

Promouvoir une forme d'action sociale, centrée sur la pédagogie de l'engagement qui contribue au renforcement du « pouvoir d'agir » et à l'émancipation de chaque personne quels que soient son âge, son sexe, ses ressources, ses capacités.

La fédération est un « espace participatif et apprenant » :

Les modalités du travail et de la mise en œuvre des actions fédérales sont construites de telle manière que des personnes qui souhaitent s'y associer puissent le faire, en respectant leur niveau d'engagement et d'investissement.

Les projets que conduit la fédération sont co-construits, co-animés par des acteurs fédéraux (bénévoles et salariés) et par des acteurs des centres.

Le projet fédéral est une « carte » qui permet à chaque acteur de savoir vers où il va. Chacun contribue à l'avancée du projet collectif tant départemental que nationale et à la transformation sociale de nos territoires.

- Les fonctions fédérales de base

1/ Fonction lieu ressources

. Stratégique

Entretenir la relation avec des interlocuteurs dans les institutions, les collectivités locales,
Etre en capacité de médiation avec les partenaires
Se doter d'arguments, de méthodes et de moyens de négociations
Identifier, organiser de nouveaux partenariats

. Technique et méthodologique

Accompagner des renouvellements de projets
Accompagner la création de nouveaux centres sociaux
Soutenir les équipes des centres dans les crises. Se situer en médiation
Qualifier les acteurs des centres sociaux
Elaborer des propositions de formation des bénévoles/acteurs du projet
Coopérer/interagir avec les travaux régionaux sur la formation professionnelle

2/Fonction de représentation, de promotion des Csx et du fédéralisme, de support de paroles collectives

Etre présent, actif au sein d'instances techniques et politiques choisies avec stratégie au profit des projets des centres sociaux
Organiser la parole collective des centres sociaux
Organiser des délégations suffisantes pour une bonne réactivité dans des situations nécessitant une prise de position politique rapide

3/ Fonction plateforme, animation du réseau

Entre les centres sociaux, permettre le dialogue, les rencontres, les échanges de savoirs, de pratiques, ...
Gérer les systèmes d'information au service des adhérents

4/ Fonction garantie du sens

Mettre en œuvre la procédure adhésion/reconnaissance
Mettre en œuvre le devoir d'intervention en cas de menace sur le sens
Eclairer les temps d'analyse, de débat et de construction des positionnements fédéraux à partir de l'histoire des centres sociaux (passé comme actualité) et de la charte fédérale

5/ Fonction animation de la vie associative de la fédération

Elaborer un projet fédéral participatif et partagé
Etre invitant pour entrer dans les instances fédérales
Rester en écoute des non adhérents et promouvoir l'adhésion au réseau fédéral des centres sociaux
Entretenir et développer les relations avec des financeurs de la fonction fédérale
Assurer l'économie de la fédération : gestion de ses ressources humaines et financières
Penser le fonctionnement fédéral comme une organisation apprenante

Celles-ci ont été adoptées lors de la dernière assemblée générale de la FCSF

4. Notre organisation associative

- Les instances

L'Assemblée Générale

C'est l'instance de décision de la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux. C'est elle qui annuellement choisit les axes du travail fédéral. C'est elle qui lors de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle évalue l'avancement du projet.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a pour mission d'administrer la Fédération des Centres Sociaux de l'Ardèche. Il est chargé de préparer les orientations politiques et les objectifs de la Fédération et de veiller à leur application par les moyens d'action dont elle dispose.

Il représente collégialement la Fédération auprès des autorités compétentes et des pouvoirs publics, et prévoit à cet effet des délégations nécessaires.

Le Bureau

Le Bureau prépare les projets afférents à la mission du Conseil d'Administration. Il assure l'exécution des décisions du Conseil, il contrôle l'action du Délégué Départemental et le fonctionnement fédéral.

- Les autres formes du travail fédéral

Au-delà des instances statutaires il existe d'autres formes du travail, qui bien que non décisionnaires (sauf décision express du Conseil d'Administration), concourent à la réalisation du projet fédéral.

Les rencontres des Présidents, administrateurs des centres

Le Président et le délégué peuvent réunir les dirigeants des associations adhérentes. C'est l'occasion d'un échange entre pairs sur ce qu'ils vivent dans leur association et d'évoquer les relations, attentes avec leur fédération.

Le comité technique des Directeurs,

Il est réuni et animé par le délégué fédéral quatre à cinq fois par an. C'est une instance de collaboration et d'échanges entre les directeurs. Les travaux du Comité Technique des Directeurs peuvent nourrir les décisions du Conseil d'Administration.

Les commissions de travail des professionnels

Plusieurs commissions de travail entre les professionnels des centres sociaux existent. (Référénts famille, accueil, enfance, jeunesse). Elles ont pour objet l'échange de pratiques, outils, techniques. Elles peuvent aussi en collaboration avec des bénévoles et le délégué, piloter un projet fédéral.

5. Nos ressources humaines

- Les ressources humaines internes

Les ressources bénévoles

Les ressources humaines de la fédération sont principalement composées par l'ensemble des membres du réseau qui s'investissent dans le projet fédéral. Cet investissement peut se faire de manière globale par une participation dans les instances fédérales, mais il peut aussi être plus circonstancié dans le temps ou sur un projet.

Il conviendra tout au long des 5 années du projet d'encourager, susciter la participation active des personnes et des groupes.

Les ressources salariées

Elles sont aujourd'hui constituées d'un délégué à temps plein et d'un chargé de mission à 72% ETP. Cette équipe est en charge de l'animation du réseau, de la progression du projet, du soutien des adhérents.

Le délégué participe avec les instances associatives, à la représentation des centres sociaux.

En fonction des besoins et projets, nous pourrions faire appel à d'autres ressources plus occasionnelles (formateurs, conférenciers ...)

- Les ressources humaines externes

La Fédération Ardéchoise peut mobiliser d'autre part des ressources du réseau fédéral pour son projet

Les ressources de l'union régionale

Elles sont de deux natures :

- Des mises à disposition (moyennement paiement) d'une secrétaire, de locaux et de moyens matériels
- Des collaborations avec les autres délégués de Rhône-Alpes (départementaux ou régionaux) pour progresser ensemble sur un dossier, construire une action, partager une analyse sur une situation

Les ressources de la Fédération Nationale

Elles sont de plusieurs natures :

- Des « chantiers » traités par le réseau national pour le compte de tous. Ces actions, cette expertise peut nourrir notre action. La Fédération Ardéchoise, au vu de ces axes de travail pourra participer à des travaux à vocation « universelle »
- Des instances, structures que nous pourrions mettre au service de notre projet
- Des personnes ressources

6. Notre économie de projet

L'économie du projet fédéral repose sur 3 piliers

- Les cotisations

- Les cotisations des adhérents sont la traduction financière de la volonté de participer à une structure fédérale et de la doter des moyens nécessaires à un minimum d'autonomie. C'est le signe d'un engagement politique fort des centres sociaux ardéchois.
- Les cotisations représentent sensiblement 20 % de nos ressources aujourd'hui (c'était 11% en 2005)

- Les subventions

- Deux types de subvention sont possibles. Des subventions de fonctionnement que nous pourrions qualifier de structurelles et des subventions sur projets. Seules aujourd'hui existent les subventions de fonctionnement elles sont attribuées par le biais de trois conventions
 - o Un demi-poste FONJEP
 - o Une subvention de la DRCSP (soutien au réseau des centres sociaux)
 - o trois subventions du Conseil Général, de la CAF et de la MSA dans le cadre de la convention inter – partenariale et pluriannuelle.
- Les subventions de fonctionnements représentent 44% de nos ressources contre 58% en 2005
- En fonction des projets qui naîtront dans les années à venir, nous rechercherons des financements complémentaires directement liés aux actions

- Les prestations

- Deux sortes de prestations pour la fédération ardéchoise des centres sociaux.
 - o Celles qui viennent de services rendus au réseau fédéral, et que nous pourrions qualifier d'internes. Elles sont le reflet de la participation financière des centres aux actions fédérales. Parmi celles-ci il nous faut remarquer les produits liés à FOSFORA (Fonds pour la formation des bénévoles), aux séjours été ...
 - o Celles qui proviennent des ventes ou de partenariats externes. Il s'agit principalement pour les années à venir de la gestion des mesures liées au FSL.
 - o Ces recettes représentent 31% de nos ressources